

Séance extraordinaire du 11 décembre 2017

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi onze décembre 2017 (11-12-2017) à 19 h 30, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Nancy Mignault, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés, conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, monsieur le maire remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2018.

1. Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nancy Larocque, Secrétaire-trésorière adjointe, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2017-12-469

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

1. *Ouverture de la séance*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018*
4. *Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020*
5. *Période de questions*
6. *Clôture de la séance*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire s'adresse aux personnes présentes et expose ses orientations du budget 2018.

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018

2017-12-470

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2018, présentant des revenus et dépenses de 5 361 439 \$, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 11 décembre 2017

4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020

2017-12-471

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Nancy Mignault et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Période de questions

Début : 20 h 29

Fin : 20 h 30.

6. Clôture de la séance

2017-12-472

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Nancy Mignault et résolu que la séance soit levée à 20 h 31.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Robert Landry,
Maire

Nancy Larocque,
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Robert Landry, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.